

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
VENDREDI 15 MARS 2024**

Délibération N° 09/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le quinze mars à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOULET, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatiha BRUNETTI, Mme Chantal CURTELIN, M André GRANGER, M Nicolas POILLEUX et M Guy JANET MAITRE.

Nombres d'administrateurs :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 17 |
| Présents | 9 |
| Votants | 9 |

Renouvellement de la convention d'occupation de logement au CCAS – FAM les hirondelles

ANNEXE : Convention en pièce jointe

Le CA dans une délibération du CA en date du 2 juin 2022 (27/2022) a encadré l'occupation par le FAM les hirondelles pendant la durée des travaux en site occupé de la résidence Joseph Fontanet. La convention initiale trouvera un terme au 1^{er} avril 2024. La livraison des travaux est retardée. Par conséquent, le CA est sollicité sur un renouvellement de ce partenariat.

Après en avoir échangé, le CA valide à l'unanimité l'avenant joint.

Délibération votée à l'unanimité

Ont voté pour : 9 voix

Fait à Aix les Bains, le 20 mars 2024

Acte rendu exécutoire le 20/03/2024

Après envoi à la Préfecture le 20/03/2024

Et affichage du 20/03/2024

Michelle BRAUER
Brauer M

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente

